

AFRICAN UNION		UNION AFRICAINE
الاتحاد الأفريقي		UNIÃO AFRICANA

Projet de Système africain d'Echange Internet (AXIS)

Appel d'offres pour le développement et la transformation des Points d'Échange Internet du Nord et de l'Ouest, en Points régionaux d'Echange Internet

Délai de soumission des offres : 30/11/2017 à 17h00 heures, heure d'Addis Abeba (+3 GMT)



GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG
Ministry of Foreign Affairs

Directorate for Development Cooperation



European Union Africa
Infrastructure Trust Fund

DIRECTIVES POUR DES PROPOSITIONS DE DÉVELOPPEMENT ET TRANSFORMATION DES POINTS D'ÉCHANGE INTERNET NATIONAUX D'AFRIQUE DU NORD CENTRE ET DE L'OUEST EN POINTS D'ÉCHANGE INTERNET RÉGIONAUX

La Commission de l'Union africaine lance un appel d'offres pour le développement et la transformation des points d'échange Internet national d'Afrique du Nord de l'Ouest en Points d'échange Internet régionaux avec le soutien financier du projet de Système africain d'Échange Internet (AXIS) financé par l'Agence luxembourgeoise pour le Développement et le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures et le gouvernement du Luxembourg. Les directives complètes sur les candidatures sont disponible sur: <http://www.africa-union.org>

1. INTRODUCTION

Internet s'est développé durablement au cours des dernières années en Afrique et commence à jouer un rôle significatif dans le développement de l'Afrique, en créant l'emploi, en fournissant des opportunités d'innovation et d'entreprenariat, ainsi bien qu'agissant comme un catalyseur dans la fourniture de services numériques administratifs, en éducation et en médecine pour ne citer que ceux-là.

Malheureusement, l'Afrique paye actuellement aux transporteurs d'outre-mer pour échanger le trafic (intracontinental) "local". Cette gestion de l'échange intracontinental de trafic Internet est à la fois coûteuse et inefficace.

La nécessité d'accroître l'efficacité croissante de trafic national et régional est une question qui n'a pas jusqu'à présent été abordée et cela aboutit à un échange lent et cher du trafic d'inter-pays africain via des plateformes étrangères.

Prenant en compte les décisions pertinentes de l'Union africaine (UA) relatives au projet de Système africain d'Échange Internet (AXIS), la Commission de l'Union africaine a signé un accord avec le bailleur de fonds principal (l'Agence luxembourgeoise pour le Développement et la Coopération) pour la mise en œuvre du projet Système africain d'Échange Internet avec des fonds provenant du Fonds fiduciaire Union Européenne-Afrique pour les Infrastructures et du Gouvernement de Luxembourg.

Le but du Projet AXIS est de soutenir l'établissement de Points d'Échange Internet nationaux, des Points d'Échange Internet régionaux et des Transporteurs Internet régionaux pour promouvoir l'échange intra-africain le trafic Internet dans le continent.

Une des activités prévues du projet est de fournir des subventions d'assistance technique pour soutenir le développement et la transformation des Points d'Échange Internet nationaux en Points d'Échange Internet régionaux pour une période d'une année (12 mois).

Le présent appel d'offres est le dernier du genre ; il couvrira du Nord et de l'Ouest.

Le premier appel d'offres a couvert l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe. A la suite des trois premiers appels à concurrence, la totalité de la subvention due à l'Afrique

de l'Est, à l'Afrique australe et à l'Afrique du Centre a été octroyée. L'Afrique l'Ouest et l'Afrique du Nord ont bénéficié respectivement d'une subvention de 199.350 \$ et 180,000 \$; le reliquat sur la subvention accordée aux deux régions est de 150.650 \$ pour l'Afrique de l'Ouest et 170.000 \$ pour l'Afrique du Nord.

La subvention due et non encore attribuée à l'Afrique du Nord demeure fixée à 350.000 \$.

1.1. OBJECTIFS DE L'APPEL D'OFFRES

L'**objectif principal** de cet appel d'offres est soutenir le développement et la transformation des Points d'Echange Internet nationaux de l'Afrique du Nord et de l'Ouest en Points d'Echange Internet régionaux.

Résultats attendus

L'impact et les résultats attendus des objectifs spécifiques de cet appel d'offres est de renforcer les capacités des Points d'Echange retenus à avoir:

- Une bonne compréhension des opérations au jour le jour et des modèles d'affaires pour des Points d'Echange de taille plus importante;
- Un Plan stratégique pour devenir Point d'Echange Internet régional
- Une identification des conditions d'agrandissement et de transformation en RIXP ;
- Des critères de mise en œuvre pour devenir Point d'Echange Internet régional
- Peering avec d'autres IXP de la région.

Domaines de priorité

- Nombre d'IXPs en Afrique sont encore dans leur phase d'évolution. Dans la plupart des cas les gestionnaires des IXPs n'ont jamais fait l'expérience d'une opération d'agrandissement de l'échelle des IXPs. Pour cette raison, il est proposé que le mentorat et le renforcement des capacités dans le cas de développement d'un IXP soient des composantes des offres en réponse à cet appel d'offres visant à sélectionner et appuyer des IXPs de l'Afrique du Nord et de l'Ouest pour leur développement et leur transformation en IXP régionaux.

L'objectif de la composante mentorat et renforcement des capacités des offres sera de permettre aux IXPs de:

- Bénéficier d'une expérience pratique et comprendre le fonctionnement au jour le jour des grands IXPs
- Développer la compréhension des modèles d'affaires des grands IXPs

- Permettre aux IXPs nationaux de développer des plans stratégiques d'évolution vers des IXsP régionaux
- Identifier leurs besoins en ressources pour grandir et se muer en IXPs régional
- Développer des critères pour l'établissement réussi des IXPs.

➤ Équipement

- Services relatifs au peering avec d'autres IXP dans votre Communauté économique régionale ou région géographique de l'UA autant qu'il existe une infrastructure pour ce faire

1.2. ALLOCATION FINANCIÈRE FOURNIE PAR L'AUTORITÉ CONTRACTANTE (COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE)

Le montant indicatif global rendu disponible sous cet appel d'offres est de 320,650 \$ et sera réparti entre l'Afrique du Nord et de l'Ouest - dans les Communautés économiques régionales (CER) que sont l'Union du Maghreb arabe (UMA) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) comme suit:

Allocation indicative des fonds

- 170 000 \$ pour les Points d'Échange retenus au niveau des États membres de la Communauté économique des États de l'UMA ;
- 150.650 \$ pour les Points d'Échange retenus au niveau des États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;

Comme indiqué dans la fiche de candidature, chaque soumission doit spécifier la CER ou la région géographique où l'IXP va être transformé en IXP régional.

En fonction de la qualité des offres reçues et des fonds alloués à chaque CER ou région de l'UA, un IXP peut être sélectionné dans une CER ou une région géographique pour être supporté pour être agrandi et transformé en IXP régional.

Dans le cas où l'allocation financière prévue pour les points d'Échange Internet dans une des CER ou région ne peut pas être entièrement utilisée en raison de la qualité insuffisante ou du nombre de propositions reçues, la Commission de l'UA se réserve le droit de transférer des allocations d'une CER ou région à une autre à condition que tous les critères d'éligibilité soient respectés. **La Commission de l'UA se réserve le droit de ne pas accorder tous les fonds disponibles.**

Des informations sur l'éligibilité de soumissionnaires sont fournies dans la Section 2.1 des présentes directives.

Importance des subventions

Toute subvention attribuée sous le présent appel d'offres est soumise montants minimal et maximal suivants :

- Montant minimum : 100 000 \$

- Montant maximum : 170 000 \$ pour l'Afrique du Nord et 150 650 \$ pour l'Afrique de l'Ouest.

RÈGLEMENT DE L'APPEL D'OFFRES

Les présentes directives fixent les règles des soumissions, sélection et mise en œuvre des actions financées sous le présent appel d'offres, en conformité avec dispositions des règlements et procédures financiers de l'Union africaine.

2.1 CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- L'IXP est reconnu sous le statut et les clauses d'association ;
- L'IXP est fonctionnel avec au moins trois membres en peering (les documents requis signés par au moins trois membres en peering doivent être fournis) ;
- L'IXP dispose d'un personnel à plein temps ou à temps partiel pour les opérations au jour le jour ;
- L'IXP doit être un État membre de l'Union africaine dans les Communautés économiques régionales de l'UMA et la CEDEAO. Une lettre de recommandation du ministère en charge des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) doit être fournie en appui.

2.2 COMMENT SOUMISSIONNER ET PROCÉDURES A SUIVRE

2.2.1 Formulaire de candidature

- Les demandes doivent être soumises conformément aux instructions sur le formulaire dûment complété de demande inclus dans le formulaire de demande de subvention annexé à ces directives ;
- Les soumissions doivent être rédigées en **anglais** ou en **français** ;
- Le formulaire de demande doit être complété soigneusement et aussi clairement que possible pour qu'il puisse être évalué correctement.

2.2.2 Où et comment transmettre les soumissions

(1) Où transmettre:

Trois copies (une original et deux photocopies) et une copie électronique du document dûment complété doivent être envoyées sous enveloppe scellée à:

Président de la Commission d'Attribution des Marchés
Commission de l'Union africaine
Bâtiment C, 3^{ième} étage Réception,
Roosevelt Street, W21K19,
Addis Abeba, Ethiopie.

2.2.3 Date butoir de soumission des offres

La date butoir de soumission des offres à envoyer à l'adresse à la Section 2.2.2 est fixée au 30 novembre 2017 à 17:00 heures, heure d'Addis Abeba (GMT+3). Toute soumission reçue après cette date sera immédiatement rejetée.

2.2.4 Plus amples informations sur les soumissions

- Des questions relatives au remplissage du formulaire de demande subvention doivent être reçues par message électronique au plus tard 14 jours avant la date butoir de soumission des offres à l'adresse ci-dessous:

- (i) **Adresse électronique:** BayinganaM@africa-union.org; Copie à : Munhamoa@africa-union.org

2.4. ÉVALUATION ET SÉLECTION DES OFFRES

Les demandes seront examinées et évaluées par le comité d'évaluation de l'autorité contractante. Le membre du comité de pilotage du projet de la CER concernée sera invité pour l'évaluation. Toutes les propositions soumises par des demandeurs seront évaluées selon les étapes suivantes et les critères.

ETAPE 1: OUVERTURE ET VERIFICATION ADMINISTRATIVE

Les éléments suivants seront analysés :

- Le délai de soumission doit avoir été respecté. Si le délai n'a pas été respecté la demande sera automatiquement rejetée ;
- Le demandeur satisfait tous les critères indiqués dans 2.1 des présentes directives ;
- L'éligibilité de la demande en termes d'exactitude de la région requérante et de l'objectif de la demande.

ETAPE 2: EVALUATION DE LA DEMANDE DANS SON INTEGRALITE

Les critères de sélection et d'attribution permettent d'évaluer la qualité des demandes soumises par rapport aux objectifs d'ensemble et les priorités et d'accorder les subventions aux propositions qui maximisent l'efficacité globale de l'appel d'offres. Ils autorisent la sélection des offres auxquelles l'autorité contractante a confiance parce qu'elles répondront aux objectifs et priorités du projet. Ils couvrent les aspects comme la pertinence des activités, la cohérence avec les objectifs de l'appel d'offres, la qualité, l'impact attendu, la durabilité et le rapport coût-efficacité.

Grille d'évaluation

	Score maximum
1. Pertinence de la proposition	30
1.2 Les méthodologies et activités proposées sont-elles appropriées, pratiques et cohérentes avec les objectifs et résultats attendus?	10
1.3 Est-ce le plan d'action clair et faisable?	10
1.4 L'offre contient-elle des indicateurs objectivement vérifiables pour les résultats de l'action? Est-il prévu une évaluation?	10
2. Capacité opérationnelle	30
2.1 Le Point d'Exchange Internet (IXP) dispose-t-il d'une expertise suffisante? (notamment la connaissance des questions à aborder)	10
2.2 L'IXP a-t-il une capacité de gestion suffisante (y compris le personnel, l'équipement et la capacité à gérer le budget) ?	10
2.3 L'IXP a-t-il un site web fonctionnel qui fournit une information basique sur ses membres, statistiques et politiques ?	10
3. Durabilité de la proposition	30
3.1 L'offre dispose-t-elle du modèle d'affaires durable?	10
3.2 L'IXP dispose-t-il d'autres sources de financement pour l'appuyer à maintenir la durabilité de ses efforts de mutation en IXP régional ?	20
4. Budget et coût-efficacité des activités	10
4.1 Les activités sont-elles adéquatement reflétées dans le budget?	10
Score total maximum	100

Annexe: Formulaire de soumission

**Le projet de Système africain d'Echange
Internet (AXIS)**

**Appel d'offres des Points d'Echange
Internet en Afrique du Nord et de l'Ouest
devant être appuyés pour leur
développement et transformation en Points
d'Échange Internet régionaux**

***La date butoir de soumission des offres : 30 novembre 2017, 17:00 heures,
heure d'Addis Abeba (GMT+3).***



GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG
Ministry of Foreign Affairs

Directorate for Development Cooperation



European Union Africa
Infrastructure Trust Fund

Titre de l'appel d'offres:	Points d'Échange Internet d'Afrique du Nord et de l'Ouest pour leur agrandissement et transformation en Points d'Échange Internet régionaux
Nom du Point d'Exchange Internet	
Pays :	

Contacts détaillés du requérant à l'appel d'offres	
Adresse postale:	
Numéro de téléphone: (fixe et mobile) code pays+ code ville + numéro	
Numéro de fax: code pays+ code ville + numéro	
Personne de contact de l'offre:	
Adresse électronique de la personne de contact :	
Adresse:	
Site Web de l'Organisation:	

Tout changement d'adresses, numéro de téléphone, fax et en particulier l'adresse électronique, doit être notifié par écrit à l'autorité contractante. L'autorité contractante ne sera pas tenue pour responsable en cas d'impossibilité de contacter un requérant.

FORMULAIRE DE DEMANDE

1 INFORMATION GÉNÉRALE

Référence de l'appel d'offre	
Titre de l'appel d'offre	Soumission pour le développement et la transformation de Points d'Échange Internet (IXP) nationaux d'Afrique du Nord et de l'Ouest en IXPs régionaux
Nom du Point d'Échange Internet (IXP)	
Communauté économique régionale ou Région <i>- Spécifier la Communauté économique régionale ou Région vous souhaitez voir IXP grandir et transformé et IXP régional</i>	

LA PROPOSITION

I. BUDGET DES ACTIVITÉS, MONTANT DEMANDÉ A L'AUTORITÉ CONTRACTANTE ET AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

- le budget des activités planifiées;
- justification du budget et,
- montant demandé à l'autorité contractante et autres sources de financement le cas échéant pour les activités pour une durée totale de 12 mois (feuille 3)

Pour de plus amples information, voir les directives pour proposition de demande subvention (Sections 1.2).

Merci de noter que le coût de l'action et la contribution demandée à l'autorité contractante doivent être exprimés en dollars américains.

II. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Description

Fournir une description des activités proposées, y compris toutes les informations demandées ci-dessous :

- Faire référence à (aux) l'objectif (s) global (aux) et à (aux) l'objectif (s) spécifique(s), productions et résultats indiquer comment les activités aideront le Point d'Echange Internet à se muer en Point d'Echange Internet régional.
- Faire référence à (aux) l'objectif (s) global (aux) et à (aux) l'objectif (s) spécifique(s), productions et résultats, décrire en détail chaque activité (ou l'ensemble de tâches) devant être entrepris pour produire des résultats et qui justifient le choix des activités.

Méthodologie

Décrivez en détail :

- Les méthodes de mise en œuvre et les raisons de la méthodologie proposée;
- Où l'activité est la prolongation de l'activité précédente et comment l'activité est destinée à utiliser les résultats de l'action précédente. Fournir les principales conclusions et recommandations des évaluations qui pourraient être entreprises;
- Où l'action fait partie du large programme et comment elle cadre ou est coordonnée avec ce programme ou autre probable projet prévu. Spécifier les synergies potentielles avec d'autres initiatives ;
- Les procédures de suivi et l'évaluation interne/externe;
- Le rôle et la participation dans l'action des divers acteurs et parties prenantes (le partenaire (s) local(aux), groupes cibles, collectivités locales, etc.) et les raisons pour lesquelles ces rôles leur ont été assignés ;
- La structure organisationnelle et l'équipe proposée pour l'exécution des activités (par fonction : pas besoin d'inclure les noms des individus) ;
- Le principal moyen préconisé pour l'exécution des activités ;
- Les attitudes de toutes les parties pour l'action en général et les activités en particulier.

Durée et plan d'action indicatif pour l'exécution de la proposition

La durée du plan d'action sera 12 mois.

Les candidats ne devraient indiquer aucune spécifique date de démarrage pour la mise en œuvre de l'action, mais indiquer simplement "le mois 1", "le mois 2", etc.

Il est, par ailleurs, recommandé aux candidats de baser la durée estimée pour

chaque activité et la période totale sur la **durée la plus probable** et non sur la durée la plus courte possible en prenant en considération tous les facteurs pertinents qui peuvent affecter le calendrier) de mise en œuvre.

Le plan d'action sera établi en utilisant le format suivant :

Année 1													
	Semestre 1						Semestre 2						
Activité	Month 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Exemple	Exemple												
Préparation Activité 1 (titre)													
Exécution Activité 1 (titre)													
Préparation Activité 2 (titre)													
Etc.													

Durabilité de l'action

Fournir toutes les informations demandées ci-dessous :

- Décrire l'impact attendu de l'action avec des données quantifiées si possible, aux niveaux technique, économique et social (mènera-t-il à une amélioration de la législation, des codes de conduite, des méthodes, etc. ?).
- Décrire les possibilités d'extension des résultats de l'action (effets multiplicateurs).
- Fournir une analyse détaillée des risques et un plan de contingence. Ceci devrait inclure une liste de risques associés pour chaque action proposée, accompagnée par des mesures d'atténuation appropriées.
- Expliquer comment la durabilité sera garantie après l'achèvement des activités. Ceci peut inclure des activités nécessaires de suivi, des stratégies intégrées, l'appropriation, le plan de communication, etc. A cet effet, faire une distinction entre les 3 dimensions de durabilité suivantes :
 - a. Durabilité financière : financement d'activités de suivi, sources de revenu pour couvrir tout le coût de fonctionnement futur et des coûts de maintenance, etc.;
 - b. Durabilité institutionnelle : prise en compte de structures qui permettraient aux résultats de l'action de se pérenniser après la fin de la mise en œuvre des activités, renforcement des capacités, accords et appropriation locale des résultats de l'activité;
 - c. Durabilité des niveaux politiques: (là où ça s'applique) prise en compte de l'impact structurel (législation améliorée, cohérence avec les cadres existants, codes de conduite, méthodes, etc.).

III. LE CANDIDAT

Nom de l'organisation	
------------------------------	--

IV. IDENTITE

Les informations demandées sous ce point doivent seulement être données dans les cas où il y a eu des modifications ou des modifications en comparaison avec les informations données par le formulaire de note conceptuelle.

Contacts du demandeur pour la présente action	
Numéro d'entité juridique ¹	
Abréviation	
Numéro d'immatriculation	
Date d'immatriculation	
Place d'immatriculation	
Adresse Officielle d'immatriculation	
Pays d'immatriculation²/ Nationalité³	
Adresse électronique de l'Organisation	
Numéro de téléphone: (fixe et mobile) code pays+ code ville + numéro	
Numéro de fax: code pays+ code ville + numéro	
Site Web de l'Organisation:	

Tout changement d'adresses, numéro de téléphone, fax et en particulier l'adresse électronique, doit être notifié par écrit à l'autorité contractante. L'autorité contractante ne sera pas tenue pour responsable en cas d'impossibilité de contacter un requérant.

V. CAPACITE DE GESTION ET D'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS

- **Nombre de personnel (à plein temps)**

Merci de cocher une option pour chaque type de personnel

Type de personnel	Payé	Non payé
	<input type="checkbox"/> < 5	<input type="checkbox"/> < 5
	<input type="checkbox"/> < 10	<input type="checkbox"/> < 10
	<input type="checkbox"/> > 10	<input type="checkbox"/> > 10

VI. LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION/COMITE DU POINT D'EXCHANGE INTERNET

Nom	Profession	Fonction	Organisation	En fonction depuis
M.				
Mme				

Pour le demandeur

Nom	
Signature	
Fonction	
Date	